



4^{èmes} ASSISES DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE 2016

“NOUVELLES MENACES, NOUVEAUX DÉFIS
POUR UNE SÉCURITÉ PRIVÉE EN PLEINE MUTATION”

5 décembre 2016

Discours de

Monsieur Philip ALLONCLE,
Délégué aux coopérations de sécurité

Messieurs les Préfets,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Messieurs les directeurs, Mesdames les directrices,
Monsieur le Président du CNAPS,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

En prenant mes fonctions, en juin dernier à la tête de la Délégation aux Coopérations de Sécurité, je savais, que malgré un parcours déjà long au sein du Ministère de l'Intérieur, il me restait beaucoup à apprendre de votre univers professionnel.

Puis je concéder toutefois, que comme tout un chacun découvrant ce secteur de la sécurité privée, j'étais moi aussi porteur d'un lot d'a priori qu'il m'a fallu vite balayer ?

Ainsi, on m'avait décrit votre profession comme si elle était d'un seul tenant, comme un « bloc monolithique » : mais quoi de commun entre un agent aéroportuaire et un transporteur de fonds ? Ou entre un « stadier » et un agent de sécurité-incendie ? Ou enfin entre un discret détective privé et un agent de protection rapprochée bien repérable ?

De même, j'appréhendais jusqu'alors le « tableau de la sécurité » comme bicolore, se divisant entre agents en charge de missions régaliennes de l'Etat et agents de sociétés de sécurité privée : or, j'ai découvert toute une gamme chromatique subtile et nuancée « d'intervenants intermédiaires » avec des prérogatives propres, que ce soient les services de sécurité internes de la SNCF ou de la RATP, ou encore ceux d'AREVA ou du CEA, sans omettre les agents des équipes d'intervention relevant directement de bailleurs sociaux ou d'établissements hospitaliers. A l'évidence, ma mission de « créateur de coopérations » devait être conduite en différentes directions.

Enfin, je croyais voir un « marché de niches », certes sous des formes multiples mais placé toujours en seconde ligne dans nos dispositifs de sécurité. Or, rien de tel et le constat est patent : sans les sociétés que vous dirigez, la plate-forme aéroportuaire de ROISSY ne pourrait fonctionner. Sans vos entreprises, la France ne pourrait plus candidater sérieusement à aucun événement sportif ou culturel majeur. Sans l'ensemble de vos agents, c'est l'exercice même du commerce dans notre pays qui serait remis en cause.

Aussi, c'est une réalité incontestable : votre secteur constitue désormais un pilier essentiel de notre système de sécurité. Ces 4^{ème} Assises de la sécurité privée viendront confirmer cette réalité au terme de deux années où vos personnels se sont montrés pleinement à la hauteur des défis auxquels notre pays a eu à faire face. Je pense évidemment aux attentats, mais aussi à l'Euro 2016 dont M. KHOURY viendra nous expliquer toute la complexité

Permettez-moi simplement en quelques minutes de vous présenter l'objectif premier que nous nous sommes assignés pour cette journée : décliner dans un programme, que j'espère attrayant et pédagogique, ce que sont les interrogations essentielles au sein de votre branche.

En premier lieu, réussir votre ancrage dans le paysage de la sécurité passait par la nécessité de pérenniser vos activités,

Le plus important était la conquête du public : vous l'avez réussie. Selon une récente enquête « opinion way » réalisée en mai dernier (*enquête du 24 au 26 mai sur panel de 1058 personnes*), votre activité recueille auprès du public un taux de satisfaction de 70%, avec plus précisément 58% de satisfaits et 12% de très satisfaits.

Plus importante encore était bien sûr la conquête des marchés : il faut avouer que peu de secteurs économiques en France connaissent actuellement de tels taux de croissance. Les avis autorisés établissent des prévisions d'une nouvelle hausse de chiffre d'affaires en 2016 supérieure à celle de l'année 2015 qui avait déjà connu une forte croissance (+ 5,5%).

[*Ainsi, votre marché va mieux mais il n'est pas « au mieux » : c'est entre autres un des messages que nous adressent à l'extérieur de ce site quelques manifestants que vous avez peut-être croisés ce matin : comme pour d'autres manifestations sporadiques dans notre pays, il s'agit là, j'en suis certain, d'un mouvement sincère d'agents inquiets pour leur devenir ; il faut savoir l'entendre et mieux encore y répondre.*]

Vous le savez tout autant : consolider un marché exige à la fois de fidéliser ses clients (à ce titre, votre secteur a su modérer ses prix avec une quasi stabilité de ceux-ci en 2015 et en 2016, selon l'enquête de l'INSEE parue en octobre dernier) mais exige aussi de fidéliser ses meilleurs salariés. Sur ce dernier point, je sais que vos entreprises souffrent trop souvent d'un « turn-over » important (ainsi, 350 000 cartes professionnelles sont en circulation selon les statistiques du CNAPS). Votre récent accord de branche, signé en septembre dernier par l'ensemble des partenaires sociaux, est déjà en soi le point de départ d'une dynamique collective qui devrait conduire, et la DCS s'y emploiera à vos côtés, à amener votre profession à monter en compétences.

Ce sera le sens de la première table-ronde où l'on s'interrogera sur le modèle économique de demain pour vos entreprises, modèle qui se dessine déjà aujourd'hui.

Votre secteur dispose de deux outils majeurs dont il a su s'emparer : le premier date de Gutenberg, pourrait-on dire, puisqu'il s'agit d'un livre, mais pas le moindre, je veux parler du Code de la Sécurité Intérieure, qui est venu « graver dans le marbre » vos droits et devoirs, et surtout mettre en place les indispensables outils de moralisation et de professionnalisation.

Le second date d'une époque plus contemporaine, celle de Steve Jobs et de Bill Gates. Il s'agit bien sûr de l'outil informatique et plus encore d'une palette de nouvelles technologies que vos clients exigeront, voire exigent déjà.

Concernant le premier levier, l'outil juridique, le directeur de la DLPAJ viendra cet après-midi vous présenter les évolutions législatives et réglementaires envisageables pour votre secteur à court et à moyen terme.

Concernant le second levier de transformation, à savoir l'outil technologique, j'ai préféré à l'occasion de la table-ronde qui l'évoquera inverser la dialectique entre l'homme et la technique : plutôt que de centrer les débats sur « la digitalisation » ou « l'uberisation », étudier la place de l'intervention humaine dans vos activités de demain. A cette occasion, certains de vos représentants, conviés à cette table-ronde, seront ainsi face à des « commanditaires de sécurité » de première importance que sont les collectivités territoriales, et les professions commerciales.

En effet, on ne peut passer sous silence le fait que votre quotidien se résume souvent à « une partition à trois » entre agents déployés (qu'il faut souvent trouver en urgence), sociétés prestataires et donneurs d'ordre. Concernant la politique d'achat de ces derniers, loin d'être négligeable, je sais qu'il reste beaucoup à faire si on veut que votre activité progresse encore en qualité : ce sera un des axes de travail à venir de la DCS.

Mesdames, Messieurs, je sais que vos activités quotidiennes ne vous donnent pas toujours le temps de vous pencher sur des documents prospectifs : je pense bien sûr au Livre blanc de la sécurité et de la défense de 2008 revu en 2012, au rapport «Intérieur cap 2030 » émanant du secrétariat général du Ministère de l'Intérieur. Je me permets d'ajouter à cette liste les excellents travaux de mon collègue Marc BURG, ici présent.

Tous vont dans le même sens: pas d'adaptabilité de vos agents sans formation, pas de formation aux futurs métiers sans une lecture claire de vos missions de demain.

L'entrée des activités de formation des acteurs de la sécurité privée dans le périmètre du livre VI du CSI a constitué la grande réforme de l'année 2016 (et il faut féliciter le CNAPS pour les importants efforts déployés en la matière). Le Ministre de l'Intérieur va dans quelques minutes nous tracer notre « feuille de route » pour l'année 2017. On peut certainement se projeter bien au-delà et envisager à terme d'autres questionnements, comme celui relatif aux prérogatives des agents et à leurs droits lors d'opérations sur la voie publique. J'ai pour le moins l'assurance de pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité de vos représentants qu'ils soient syndicaux ou patronaux afin d'« aiguiller » nos travaux.

En effet, il m'apparaît là aussi que les meilleures idées proviennent assez souvent du terrain et je ne crois pas à un pilotage technocratique d'un secteur aussi complexe et diversifié que le vôtre : vous êtes des partenaires et, non des supplétifs de l'Etat. Aussi, seul un dialogue institutionnel noué au sein de votre branche peut être source d'évolutions qui ne se décrètent pas de façon verticale. Je sais que de grands groupes, et non des moindres, se sont retirés d'organisations professionnelles, considérant que celles-ci n'avaient pas assez de force d'entraînement. Cela doit nous alerter et j'ai demandé à mon service d'être à l'écoute de tous. Permettez-moi par conséquent, depuis ce pupitre, d'émettre le vœu d'un secteur encore mieux fédéré, et donc en capacité de faire des propositions stratégiques.

En tout état de cause, il nous faut aussi à l'évidence prendre davantage en compte la place du secteur privé à l'étranger. Ce sera l'objet de la dernière table-ronde de l'après-midi. Vous avez peut-être entendu un certain nombre d'experts plus ou moins sérieux nous décrire le sens de l'histoire, qui nous conduirait nécessairement à « une sécurité à l'israélienne ». Il nous faudra, si vous en convenez, étudier cette hypothèse, en prenant le recul nécessaire, mais aussi analyser d'autres dispositifs à l'étranger, notamment en Espagne et au Royaume-Uni. Je souhaite ainsi accorder à chacune des nouvelles Assises, une place à l'exercice salutaire de la comparaison internationale. Le premier exposé, dans quelques moments, du professeur COOLS s'inscrit déjà dans ce cadre.

Enfin, après vous avoir livré mes premières interrogations, laissez-moi vous décrire les quelques convictions que j'ai acquises durant ces premiers mois.

En premier lieu, il faut impérativement apprendre à franchir la frontière entre le public et le secteur marchand (frontière encore perçue par certains comme le « rideau de fer » du siècle dernier...). A mon sens, échanges d'expériences, passerelles, reconnaissances d'acquis professionnels doivent être favorisés pour faire émerger la perception des traits commun à tous ces métiers. Je sais qu'il y a là matière et qu'une « page blanche » s'ouvre.

Ensuite, il faut plus que jamais faire de la sécurité un sanctuaire de l'excellence professionnelle et de l'éthique. Ne vous y trompez pas : nos concitoyens ne vous pardonneraient pas, ne nous pardonneront pas, le moindre raté structurel, sur un quelconque dispositif. A plus forte raison si ce dernier attentait à leur sécurité et résultait d'un déficit de coordination. Aussi, il est indispensable que tous les acteurs de la sécurité aient les mêmes repères, les mêmes pratiques professionnelles de base, la même déontologie.

Enfin, s'il sera beaucoup question aujourd'hui de nouvelles technologies, j'ai la certitude que votre secteur continuera à s'appuyer sur la présence humaine, même partiellement transformée. Ne peut-on envisager un agent de sécurité accrédité en tant que tel, doté d'une qualification d'agent de sécurité incendie (de niveau SSIAP 2 ou 3), peut-être (pourquoi pas ?) en mesure de porter une arme sur certaines missions bien définies, et qui pourrait en outre se voir qualifié dans des domaines tout autres (notamment en secourisme ou en cyber-sécurité) ? Une telle diversité de prestations ne valoriserait-elle pas la profession au niveau tarifaire et salarial tout en rehaussant son attractivité ?

En un mot, je ne pense pas que l'arrivée de « caméras intelligentes » ou d'algorithmes prédictifs chassera l'homme de vos entreprises. Elle l'obligera, au contraire, à développer ses compétences.

En tout état de cause, la Délégation restera à l'écoute de vos interrogations les plus diverses. J'entends qu'elle soit pour vous une instance de propositions stratégiques [*au sein de laquelle pourront s'exprimer les exigences de politique publique dont elle est porteuse*] tout en étant capable de la créativité nécessaire au lancement de projets nouveaux. Pour parodier une formule célèbre, je dirais que la sécurité privée est une chose trop sérieuse pour être laissée à un petit cénacle d'experts : c'est la raison pour laquelle nous vous avons réunis ce jour en souhaitant que chaque table-ronde soit suivie d'un temps d'échanges avec la salle.

Mesdames, Messieurs, en ces temps de grande « respiration démocratique » que sont les pré-campagnes électorales, vous n'entendrez guère parler, je l'espère, de sécurité privée sur le mode polémique. Preuve s'il en est qu'elle s'est fondue dans le quotidien de nos compatriotes.

Toutefois, constater sa légitime montée en puissance ne suffit pas (ainsi, un journaliste ici présent titrait récemment « l'irrésistible ascension de la sécurité privée »). Il convient aussi de débattre, déjà au sein de votre profession, de ce que pourraient être demain vos compétences et votre périmètre d'action : ces 4^{èmes} Assises sont destinées à servir cet objectif ambitieux.

Sachons tirer le meilleur parti de cette journée !

Je vous remercie de votre attention.

CONCLUSIONS

Au terme d'une journée aussi dense, composée de 7 exposés et de 3 tables-rondes, je ne vous retiendrai guère plus.

On a entendu vos doutes et vos questionnements, vos certitudes et votre vision de l'avenir, mais peut-être n'a-t-on pas assez mesuré, (parce qu'on n'est pas doté d'outil pour ce faire...) ce qu'est votre enthousiasme pour ces professions, enthousiasme que je connais pour vous côtoyer au quotidien.

Vous constituez désormais, si j'ose dire, une « organisation d'importance vitale » pour notre pays et je pense qu'à travers cette journée vous l'avez encore mieux perçu.

Fasse que lors des 5^{èmes} Assises de la Sécurité, il puisse d'être acté encore de nouvelles avancées pour votre branche professionnelle.

Dans l'immédiat, vous l'avez compris, différents chantiers ont été lancés, différentes « boîtes à idée » ont été ouvertes ; mon équipe et moi-même (vous en connaissez les noms : LEVAYE, BELGUERAS, SELLOS-CARTEL, MARBOUTIN, BALLE, BERTONCINI, PAYN) sommes à votre disposition pour répondre à toute question ou mieux encore à toute contribution de votre part aux débats que nous avons ici ouverts

Je voudrais enfin émettre mes plus vifs remerciements à nos partenaires efficaces que furent le CNAPS et l'INHESJ (plus particulièrement à M. PAULIN et Mme DE FONDGALLAND)

Je vous souhaite un bon retour ! Et d'ores et déjà une bonne année à venir ■